



Pont Saint Martin – Saint Aignan de Grand Lieu  
**FOOTBALL CLUB GRAND LIEU**

**Inscription pour la saison 2021-2022**

**2 dates de permanence d'inscription**

\*Le vendredi 18 juin 2021 de 18h30 à 20h30 au stade de Saint Aignan de Grand Lieu

\*Le vendredi 25 juin 2021 de 18h30 à 20h30, au stade de Pont Saint Martin

**A partir du 16 juillet 2021, tarif normal appliqué**

Les documents peuvent également être retirés auprès de Nathalie THOMAS Port. 06 50 63 33 54 Mail : [secretariat@fcgrandlieu.fr](mailto:secretariat@fcgrandlieu.fr)

**Documents à fournir au Secrétaire du club**

**Renouvellement**

**J'étais licencié(e) au FC Grand Lieu**

- Je m'inscris sur le site de la FFF via le lien reçu sur mon adresse mail
- Certificat médical :  
**Majeur** :\* Je réponds au questionnaire médical  
Si toutes les réponses sont négatives, je coche la case « répondu non à toutes les questions ». Le certificat médical est valable pour 3 années.  
Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical  
**Mineur** : Le certificat médical n'est plus obligatoire Je réponds au questionnaire médical  
Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical
- Je remplis et transmets le document de la mutuelle du sport (MDS) si je souhaite souscrire une assurance complémentaire.
- Je remplis et transmets le document club
- \*Je transmets le règlement de l'inscription à l'ordre du FC Grand Lieu

**Nouveau joueur**

**J'étais licencié(e) dans aucun club la saison dernière**

- A réception du document club et du règlement de l'inscription à l'ordre de FC Grand Lieu (Voir tableau des tarifs), un lien FFF me sera transmis
- Je m'inscris sur le site de la FFF via le lien reçu sur mon adresse mail
- Il me sera demandé :  
\* Une photo d'identité (nom et prénom au dos).  
\* Une photocopie de carte d'identité pour un majeur  
\* Une photocopie de carte d'identité ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant pour un mineur.
- Pour les majeurs : le certificat médical fourni avec le cachet et la signature du médecin.
- Pour les mineurs : Le certificat médical n'est plus obligatoire Je réponds au questionnaire médical  
Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical
- Je remplis et transmets le document de la mutuelle du sport (MDS) si je souhaite souscrire une assurance complémentaire.

**Mutation**

**J'étais licencié(e) dans un autre club la saison dernière**

- Le document FFF dûment complété
- Je réponds au questionnaire médical  
**Majeur** :\* Je réponds au questionnaire médical  
Si toutes les réponses sont négatives, je coche la case « répondu non à toutes les questions ». Le certificat médical est valable pour 3 années.  
Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical  
**Mineur** : Le certificat médical n'est plus obligatoire Je réponds au questionnaire médical  
Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical
- Le document MDS en cas de souscription à une Assurance complémentaire.
- Le document club
- Le règlement de l'inscription à l'ordre de FC Grand Lieu
- (Voir tableau des tarifs)

**Paiements acceptés** : espèces, chèques, chèques vacances, bons super U de Pont Saint Martin, Pass'sports, virement ( BIC CMCIFR2A IBAN : FR76 1027 8361 0300 0111 7390 116) Possibilité d'un règlement en 3 fois, faire 3 chèques en indiquant les dates de prélèvement.

Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge par son CE d'une partie du coût de la licence, merci de régler la totalité de l'inscription : 1- Avec un chèque encaissable pour la quote part restant à votre charge. 2- Avec un chèque de caution pour la partie prise en charge par un CE ou autre organisme, chèque qui sera détruit à la réception de la prise en charge

**Sans le règlement votre inscription ne pourra PAS être prise en compte et ne sera PAS validée  
Vous ne pourrez donc NI jouer, NI même participer aux entraînements**